L'ABEILLE.

[IMPR]IMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JÉROME BAYON.

JEUDI, (MATIN) 10 MAI 1832.

GOUVERNEUR:
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 10 mai.

La malle du nord, reçue hier, ne nous apporte rien de nouveau.

Nous sommes priés d'annoncer que M. C. CONRAD n'est pas candidat pour la place de Représentant.

MEXIQUE.—La goëlette *Paulina*, arrivée hier de Tampico, d'où elle est partie le 3 de ce mois, nous apprend que le général Téran marchait contre cette place à la tête d'une forte division, et qu'on pensait qu'il s'en emparerait facilement, d'autant qu'une partie des troupes sorties de Tampico pour aller combattre celles du gouvernement avaient pris la fuite. Néanmoins, le général Moctézuma se préparait à faire une chaude résistance.

La législature de Tamaulipas, après avoir annullé sa déclaration en faveur du plan de Santa Anna, a envoyé son acte d'adhésion au gouvernement.

Rien de nouveau de Véra Cruz. Les deux armées occupaient toujours les mêmes positions.

Par le navire *Bolivar*, capitaine WELSH, parti du Hâvre le 16 mars, nous avons reçu nos liasses de cette ville jusqu'à cette date, et de Paris jusqu'au 15; nous donnerons successivement les articles les plus importants qu'elles contiennent, et dont nous n'avions pas eu connaissance par les arrivages précédents.

Le *Bolivar* a laissé en charge au Hâvre pour ce port, le *Charles-Joseph*, devant partir le 19; le *Henry Lee*, le *John Hale*, et le *Crescent*, sous peu.

En faisant une nouvelle revue de nos liasses de journaux de Londres jusqu'au 27 mars, (reçues par l'*Hibernia*, arrivé à New-York,) nous y remarquons plusieurs articles dont les feuilles du Nord, dans lesquelles nous avions puisé bord, ne faisaient pas mention; nous en donnons ici un sommaire.

L'*Ami de la Charte* (de Nantes), dit qu'il s'opère un mouvement général de troupes dans ce département. Le lieutenant-général Soliguac doit terminer ses dispositions préliminaires, et il faut que ses troupes soient bien campées, avant qu'il commence ses opérations, dont l'important résultat doit-être l'entière destruction des bandes carlistes. Le patriotisme du général Solignac, et son dévouement à la cause de juillet sont connus et sont des garanties que ses opérations, une fois commencées, seront poussées avec la vigueur et l'énergie qui le caractérisent. Les patriotes ont la plus grande confiance dans ce brave militaire.

Une lettre de Lisbonne du 10, annonce qu'un navire marchand anglais, arrivé la veille dans cette ville, venant de Madère, a apporté des nouvelles de l'expédition de don Pédro. L'empereur a divisé ses forces avant d'arriver aux Açores; une partie a été envoyée à St.-Michel, et l'autre à Tercère. Peu de jours après l'arrivée de ces forces aux îles, une petite expédition est partie sous le commandement d'un des généraux de la régence, pour aller s'emparer de Madère; on craint que les cinq navires sortis du Tage au commencement de mars, n'aient rendu inutiles les efforts de l'expédition constitutionnelle.

Une lettre de Cadix, du 15 mars, dit que l'assassinat commis sur la personne du gouverneur, en octobre dernier, vient d'être vengé par l'exécution du coupable. Le nommé Pablo Palacis, arrêté à Alana, a été convaincu de ce crime et condamné, par la commission militaire de Cadix, à être traîné par les rues, à avoir le poing droit coupé, et à être ensuite pendu. Cette sentence a été exécutée le 9 du courant. Le main droite du coupable est exposée à la vue du public, dans une cage de fer placée en dehors des murs de Cadix.

Le *Globe* de Londres du 26 mars s'exprime en ces termes: "Le bruit court depuis quelques jours que Miguel, soit par un sentiment de remords, soit qu'il ait la conscience de sa faiblesse, soit enfin par des motifs politiques, est disposé à reconnaître, à certaines conditions, le droit de sa nièce; et que don Pédro aurait la satisfaction de rendre son pays aux bienfaits de la paix et de la légitimité, sans avoir à lutter contre son frère et sans répandre du sang dans son pays. Nous ne savons pas ce qu'il y a de fondé dans ces rapports, mais nous serions bien aises qu'ils se réalisassent. Il est tout-à-fait dans l'intérêt de l'Europe et surtout dans celui de l'Espagne, que les différends de la maison de Bragance s'arrangent sans qu'il y ait une guerre civile en Portugal. Nous ne pouvons que supposer, en conséquence, que les cours les plus puissantes ont usé de leur influence pour obtenir un résultat si désirable; et nous sommes persuadés, d'après les meilleures informations, que l'Autriche, la France et l'Angleterre ont engagé l'Espagne à consentir à un arrangement et à s'abstenir de toute intervention.

"Nos rapports de Lisbonne concourent tous à nous représenter l'armée et le peuple comme supportant de jour en jour avec plus d'impatience le joug de fer de l'usurpateur."

Les journaux de Paris du 23 mars annoncent que le jugement des individus impliqués dans l'affaire des tours de Notre-Dame, a été rendu le mercredi 21: ils ont été acquittés, excepté trois d'entr'eux, Considéré et Deganne, qui ont été condamnés à cinq ans d'emprisonnement, et Brandt, à deux ans. Les autres accusés sont sortis du tribunal, en criant: "Vive la liberté!—Vive la république!—Vive Napoléon II!"

Les feuilles de Charleston du 30 avril donnent des nouvelles de Kingston (Jamaïque,) du 1er.:

"Une lettre de Montégo-Bay, du 27 mars, dit que les choses ne sont pas encore tranquilles dans ce quartier—qu'on a beaucoup de craintes—et que quelques personnes apprehendent de voir se renouveler les troubles à Easter. Les affaires languissent, et l'argent ne circule pas.

"Le *Courant* se plaint des dissentions qui existent dans le sein de la législature et parmi les habitans, dans un moment où leur existence ne dépend peut être que de l'union de tous. Le journaliste invite les habitants, *s'ils ne peuvent plus conserver l'île à son souverain*, à tâcher au moins de la conserver pour eux et leurs enfans.

"La législature de la Jamaïque a chargé un comité de présenter un bill pour modifier le droit de suffrage dans cette île. On a l'espoir que ce bill se rapprochera autant que possible du bill de réforme d'Angleterre, c'est-à dire, qu'on y adoptera la propriété comme unique base du droit de voter."

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 23 mars.

—Nous apprenons d'une manière certaine, qu'en recevant la nouvelle du débarquement des Français à Ancône, l'empereur de Russie, qui, à ce qu'il paraît, veut s'*arroger* le droit de prendre sous sa tutelle tous les gouvernemens absolus, a manifesté le plus vif mécontentement. On dit même que, dans son irritation, il a déclaré, non seulement qu'il s'opposerait à la ratification des protocoles, mais encore qu'il n'interviendrait dans aucun traité avec le gouvernement français.

Cette nouvelle vient à l'appui des détails qui nous sont transmis dans une lettre de La Haye, où nous lisons:

"La mission du comte Orloff paraissait toucher à son terme; la répugnance du roi Guillaume avait cédé devant le besoin de la paix senti par toutes les puissances de l'Europe, et tout le dissentiment se réduisait à quelques modifications qui ne semblaient être exigées que pour fournir au roi de Hollande le prétexte de n'avoir pas cédé sans résistance.

"Le départ du comte Orloff pour l'Angleterre était déjà fixé, les apprêts du voyage étaient terminés; chacun se promettait que les modifications seraient accueillies par la conférence et la ratification des protocoles se montrait dans un avenir prochain; lorsque tout-à-coup les projets du départ du comte Orloff ont changé de destination. Il paraît qu'au lieu de se rendre à Londres, il est rappelé à Saint-Pétersbourg et que ses pouvoirs ont été révoqués."

(*Constitutionnel.*)

—Une lettre écrite par un officier du 66e régiment, actuellement à Ancône, porte que des soldats de ce patriotique et utile à leurs intérêts: ils fabriquent avec des papiers de couleur de petits drapeaux tricolores ornés d'inscriptions italiennes qui leur sont dictées par les habitans, et les vendent à très bon prix. Il y a par compagnie de vingt à trente soldats qui se livrent constamment à cette profitable industrie, et c'est à peine s'ils peuvent suffire à contenir les amateurs. Il n'est pas à notre connaissance, dit l'auteur de la lettre, que les Autrichiens tirent un aussi bon parti de leur drapeau.

PARIS, 24 mars.

—L'exaspération de la population de la Romagne contre les troupes papales a pris un tel accroissement depuis l'arrivée des troupes françaises, que, non seulement le gouvernement papal a ordonné à ses soldats d'abandonner tous les lieux qu'ils occupaient, et de se retirer à Spolette, mais qu'il a fallu, pour qu'ils voyageassent en sûreté, que les troupes autrichiennes leur servissent d'escorte. On pense qu'ils seront licenciés.

Les Français occupent un millier d'ouvriers à Ancône pour réparer la forteresse, ce qui plaît beaucoup à la population, qui voit circuler une grande quantité de numéraire.

On attend dans toute l'Italie, avec beaucoup d'impatience, la décision que prendront les trois grandes puissances relativement aux affaires d'Ancône.

—Des lettres de Naples jusqu'au 10 du courant s'expriment ainsi au sujet des événemens qui ont eu lieu pendant le carnaval:

"Le dimanche, le roi a été se promener en voiture au Corso. Le lundi tout s'est passé tranquillement, mais le mardi gras le vin ayant échauffé la tête de quelques soldats de la garnison, une rixe assez sérieuse s'est engagée entre des soldats de la garde et ceux du régiment sicilien en garnison dans la capitale. Le résultat a été assez déplorable; il y a eu 10 hommes tués de part et d'autre, et plusieurs blessés. Par suite des mesures adoptées sur-le-champ, l'ordre n'a pas tardé à être rétabli. Avant-hier plusieurs corps de la garde ont quitté la capitale, et ont été envoyés dans d'autres parties du royaume, et quoique le régiment sicilien soit encore à Naples, on assure que la même mesure va être adoptée à son égard. Le roi a été très-affecté de cet événement. Tout est maintenant tranquille."

PARIS, 20 mars.

Une lettre de Londres, en date de samedi et reçu aujourd'hui, porte en termes formels: "Tenez pour certain que les affaires de Belgique ne s'arrangeront pas. Le ministère hollandais ne demanderait peut être pas mieux que d'entrer en accommodement à des conditions d'ailleurs peu agréables aux Belges. Mais le roi Guillaume, qui n'écoute pas toujours ses ministres, ne veut consentir à rien. Le comte Orloff était bien moins porteur de propositions d'arrangemens pour lui, que chargé d'apprécier la véritable situation des affaires, l'empereur Nicolas se défiant un peu de MM. de Lieven et Matuscewitz uniquement parce qu'ils se fraient à votre ambassadeur ici; et ne se fiant pas du tout à M. Pozzo di Borgo, que vous ne soupçonneriez pas à Paris d'être accusé de francomanie à St. Petersbourg. M. Orloff apprendra à son souverain que l'opiniâtreté de Guillaume de Hollande est invincible. Que fera celui-ci, une fois convaincu qu'une collision est inévitable entre l'Escaut et le Rhin, il se préparera à y jouer un rôle. Malgré tout cela, j'ai peine à croire encore à une guerre générale; mais j'ai peine aussi à m'imaginer que la paix puisse durer encore."

PARIS, 15 mars.

—M. Périer fils, qui est reparti hier pour Londres, est, à ce qu'on croit, chargé de la réponse de notre cabinet, aux représentations adressées par lord Palmerston sur les affaires d'Italie et notre expédition à Ancône. Comme nous l'avons déjà dit, M. de Talleyrand est fort piqué que cette expédition ait été entreprise sans sa participation et sans ses conseils, et attentif à tout ce qui peut porter atteinte à l'omnipotence de Londres, il s'arroge la direction de nos affaires au dehors, et il appuyait fort vivement les représentations du premier ministre anglais, et considérait la présence de notre drapeau en Italie comme un des plus grands obstacles à l'arrangement de l'affaire belge, non pas en ce qui touche la résolution du roi Guillaume, que rien ne fera changer, mais au moins à la détermination que pourraient prendre les puissances du Nord, pour ratifier sans attendre l'adhésion de la Hollande.

Si nous sommes bien informés, notre cabinet aurait répondu que si en principe il était bien décidé à évacuer Ancône immédiatement, il ne fallait pas que cette démonstration, qu'avaient exigée l'opinion du pays et la nécessité d'épargner dans les chambres le scandale qu'aurait pu donner à l'Europe une certaine direction imprimée par l'opposition au vote du budget des affaires extérieures, tournât immédiatement au ridicule. Il faut donc, avant d'évacuer l'Italie, qu'un échange de notes entre le pape et le commandant de l'escadre française paraisse amener le résultat que la présence de notre division a paru réclamer, c'est-à-dire des améliorations dans le régime administratif de la Romagne. Aussitôt ces améliorations promises et la nomination du comité chargé de les régler effectuée, ce qui déjà est réclamé et en train de se faire, l'évacuation aura lieu, et l'expédition partie de Toulon se rendra sur les côtes d'Afrique, où l'attend une campagne sous les ordres du prince royal.

HAVRE, 15 mars.

—Une colonne composée d'une centaine de Polonais, doit arriver incessamment dans notre ville pour s'embarquer pour New York sur des navires américains en partance.

Ces glorieux débris de l'armée de Varsovie vont chercher aux Etats Unis, l'hospitalité que M. Périer leur a encore promise il y a quelques jours à la tribune de notre chambre des députés.

C'est ainsi que se trouvent réalisés ce vœu et cette résolution de la chambre et du roi des Français: *La nationalité de la Pologne ne périra pas.*

ANGLETERRE.

LONDRES, 12 mars.

On lit dans le *Courier*:

"C'est avec peine que nous entendons dire que, malgré la bonne intelligence qui règne entre nous et la France, lord Palmerston a pensé qu'il était nécessaire d'exprimer un grand mécontentement à l'égard de l'expédition d'Ancône. Le bruit dans les hauts salons est que lord Palmerston a envoyé un courrier, avec des instructions pour notre ambassadeur à Paris, lord Granville, afin qu'il ait à faire des remontrances immédiates contre la conduite du ministre français, et à demander qu'on retire le drapeau tricolore de la citadelle d'Ancône, et qu'on rappelle à l'instant les troupes françaises. Ceci néanmoins n'est pas exact. Les remontrances sont d'une nature amicale, et il n'est pas probable qu'il en résulte une mésintelligence sérieuse. Si, en vérité, nous pouvions imaginer quelque chose plus fatale qu'un autre, pour la stabilité de notre propre gouvernement, ce serait l'adoption hâtive ou précipitée des vues des autres états contre la France."

Il paraît, en effet, que des remontrances ont été adressées à M. Périer. Ce sont les interpellations des torys qui ont décidé le ministère à cette mesure, car auparavant, malgré la surprise qu'il a effecté à la nouvelle de l'expédition, il en était instruit, et même depuis long-tems. Car il paraît que M. de Talleyrand était l'auteur du projet de cette expédition, et notre gouvernement était dans le secret.

—Les lettres de Valence et de toute la côte orientale de l'Espagne font mention de la marche des troupes pour la frontière du Portugal. On dit qu'elles se concentrent à Badajoz.

ITALIE.

FLORENCE, 27 février.

Ici on ne parle plus que de l'apparition des Français en Italie, tous les esprits sont agités; les uns craignent les autres espèrent; mais tous sympathisent pour la bannière de la liberté.

—La duchesse de Berry est toujours à Livourne, entourée de prêtres, de prélats et de nobles personnages; elle conspire ouvertement contre la France de juillet; on pourrait presque dire que tandis que le drapeau tricolore flotte à Ancône, le drapeau blanc est à Livourne. Les intrigues carlistes se font sur la place publique, avec une audace qui peut passer pour de l'imprudence. On fait des marchés avec les marins pour transporter des armes et des munitions aux îles d'Hières. Le consul de France dans cette ville est bien tiède pour le gouvernement de juillet: beaucoup de carlistes sont dans ses bonnes grâces.

ANCONE, 2 mars.

Après l'arrivée d'un courrier venu de Rome, toutes les troupes pontificales de Bologne et de la Romagne ont reçu l'ordre de faire un mouvement, qui a commencé hier par celles qui étaient ici. Voici l'ordre donné par le général Grabowski, qui détermine leur destination:

Un bataillon à Rimini, un bataillon à Pesaro, un bataillon à Macerata; le reste se dirigera sur Rome avec le colonel Barbieri.

... troupes en laissant de côté Ancône, se porteront tout simplement vers la petite forteresse de Spoleto et vers Rome.

Jusqu'à présent, les Autrichiens n'ont fait aucun mouvement; on croit qu'ils commenceront à s'ébranler dans trois ou quatre jours, après le retour d'un officier d'état-major expédié à Vienne par le général Grabowski.

On n'a pas encore de nouvelles de la deuxième expédition pour Ancône; les Français continuent à travailler aux fortifications avec la plus grande activité. On parle toujours d'un débarquement à Civita-Vecchia, mais il n'y a rien de certain à cet égard.

REGGIO, 1er. mars.

Le débarquement des Français agite tous les esprits. Le duc considère cet événement comme une trahison de la France. Il a expédié un courrier à Vienne, et il annonce avec beaucoup d'assurance que les *Gaulois* (ce sont ses expressions) ne tarderont pas à évacuer l'Italie.

La présence du drapeau tricolore à Ancône est un sujet de joie pour les sujets du gracieux duc. Les jeunes gens de cette ville ont cloué une énorme cocarde tricolore dans le confessionnal du curé Raimondi; on lisait au-dessous ces mots: *Tu la porteras par Dieu!* Des placards ont été affichés à la porte de la cathédrale, dans lesquels on invitait les fidèles à assister à l'office pour le repos de l'ame de feu Berthelini (*c'est le directeur de la police, actuel*); on lisait sur la porte du théâtre une autre affiche ainsi conçue: "*Quand le coq chantera, on donnera un beau bal ici.*" (Quando cantara il gallo, vi sarà festa di ballo.)

Pendant la nuit du 27, on a arboré deux superbes bannières tricolores sur la tour Saint-Augustin; elles sont restées là pendant une bonne partie de la journée. Dans la même nuit un arbre de la liberté a été planté au milieu de la grande place de Reggio. Enfin, on lisait sur un écriteau attaché au palais ducal: *Maison à louer pour mai prochain*

Vous pouvez d'après ces détails vous faire une idée de l'esprit qui anime la population. Le duc est de très mauvaise humeur. Il vient de dissoudre le corps royal des pionniers: les pages de sa maison ont reçu leur congé; enfin, la musique militaire du bataillon unique dont se compose son armée, a été licenciée, parce qu'un grand nombre de musiciens se sont permis dans une réunion particulière de jouer la *Marseillaise*.

DE LA FRONTIERE ITALIENNE, 1er. Mars.

Il s'est assemblé à Modène, une division d'infanterie autrichienne qui doit marcher sur Rimini, sous le commandement du feld maréchal lieutenant Grabowski et s'y réunir. La prise d'Ancône par les Français est cause de cette mesure. Il est naturel que des bruits de guerre se soient répandus en Italie, et particulièrement dans l'armée autrichienne; on prétend déjà que les hostilités commenceraient incessamment, et qu'une attaque serait faite sur Ancône. Ces bruits nous paraissent encore prématurés. Cependant il est certain qu'il règne un grand mouvement en Lombardie dans l'armée autrichienne, et que la Sardaigne se prépare aussi dans le Piémont et la Savoie.

Une autre lettre prétend savoir que le cabinet autrichien aurait déclaré qu'il se verrait forcé à la guerre dans les trois cas suivans:

1o. Si les troupes françaises n'évacuaient pas les états du pape en même tems que les troupes autrichiennes;

2o. Si les Français soulevaient les insurgés contre le gouvernement pontifical;

3o. Si les Français voulaient forcer le Saint-Père à introduire dans ses états une constitution semblable à la leur.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

ZEPHIR CANNONGE,	B. MARIONY,
WM. F. DUPLESSIS,	ANTONIO DUCROS,
ALBERT HOA,	S. DIXON,

FELIX LABATUT.

COMMUNIQUÉ.

M. l'Editeur:—Un grand nombre de vos abonnés vous prient d'annoncer dans votre intéressant journal, le ticket suivant, qui sera soutenu à l'élection de juillet prochain par de NOMBREUX ELECTEURS.

LOUIS ALLARD,	B. MARIONY,
L. PIERCE,	J. R. GRYMES,
S. D. DIXON,	ZÉPHIR CANNONGE,

J. M. KENNEDY.

TICKET INDEPENDANT.

Mr. l'Editeur:—Nous vous prions d'annoncer les personnes qui suivent comme candidats pour la Chambre des Représentants, à l'élection de juillet prochain.

UN GRAND NOMBRE d'ELECTEURS.

ZEPHIR CANNONGE,	B. MARIONY
FELIX LABATUT,	ANTONIO DUCROS,
WM. F. DUPLESSIS,	ALBERT HOA,

CHARLES F. DAUNOY.

COMMUNIQUÉ.

Les personnes suivantes seront soutenues à l'élection prochaine par un FORT PARTI.

ZEPHIR CANNONGE,	A. LANSON,
B. MARIONY,	ANTONIO DUCROS,
F. LABATUT,	LOUIS ALLARD,

JOHN R. GRYMES.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Polacre Emille, Saiez, Cadix — L. Page.
Goël. Two Sisters, Marshall, Pensacole, — Capitaine.
Goël. Watchman, Hunt Terre Neuve, — do.

ARRIVÉS.

Bateau de remarque Grampus, Herriman, avec le navire Bolivar, et les goëlettes Paulina et Elizabeth. Il n'y avait rien de nouveau.

Navire Bolivar, Welsh, du Havre, à Quertier et Boutin, avec un chargement assorti à C. Chigé; L. a L.; P. Romain; Gauthiac; Peyroux, Rivarde & co; L. Pince; Dufilho jr; Clapier et Micoud; E. L. Bernard; St. Aubin; B. Lacoste; Wright et Grille; Quertier et Boutin; L. Millaudon et co; G. Ducatel; Thyes et co; Perret et Charbonnet; G. Lohman; G. Millierts; Mlle Carroll; M. Toisonier; E. Johns et co; Planché et Courcelle; J. Mairot; Maurin, O'Duhigg et co; veuve Dupas; S. Hermann; Bigot, &c.
Goël. Elizabeth, Hubbard, de Brazoria.
Goël. Paulina, Palemo, de Tampico.
Bateau à vapeur George Washington, McKuight, de Louisville.

Le navire paquebot **NASHVILLE**, capitaine Rathbone, pour New-York, partira demain à 5 heures de l'après-midi, heures à laquelle les passagers doivent se trouver à bord. — 10 mai

Le navire **TALMA**, est en déchargement entre les deux Marchés. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. — 9 mai

La barque **HERCULES**, capitaine Loncope, de Philadelphie, est en déchargement au-dessous du marché. Les consignataires sont invités à aller recevoir leur fret. — 9 mai.

59, 4, 6, 27, 57. 7, 2, 24, 29.

SONT les numéros sortis au tirage de la 10me. classe de la Loterie du **CHEMIN PUBLIC**. Cette classe termine les tirages de cette saison. Les possesseurs de billets gagnants sont requis de les présenter immédiatement pour en obtenir le paiement, au Bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 81. Le soussigné devant s'absenter durant l'été, partira dans quelques jours: il desirerait payer tous les lots avant son départ.

10 mai — J. K. MEAD, Directeur.

PARFUMERIES FRAICHES,

Reçues par le navire Bolivar, du Hâvre.

LE soussigné a reçu par cet arrivage, Pommade d'une once; Poudre à cheveux; Bretelles en gomme élastique; Gants en fil d'Ecosse; Extraits d'odeurs tels que, jasmin, rose, violette, mousseline. Aussi: Brosses de toute espèce; Miroirs patentés, &c. &c.

Le soussigné prévient aussi le public, que depuis le 1er. mai courant, il a associé à son établissement M. *T. Romain*, et qu'à partir de cette date les affaires commerciales seront conduites sous la raison de T. ROMAIN & Co.

10 mai—6 — PRE. ROMAIN.

A LOUER.

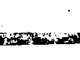

Un grand magasin d'entrepôt, à deux étages, situé dans la cour de la maison No. 25, rue Conti, entre Chartres et Levée. Il conviendrait pour en faire un entrepôt de vin. Le prix du loyer serait modique, et on donnerait possession du magasin immédiatement S'adresser sur les lieux. 10 mai—1m

FOIN, 75 balles de Foin en débarquement, et à vendre par TOURNE & BECKWITH
8 mai — 15, Nouvelle Levée.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 20 MAI 1832,

Représentation d'amateurs au bénéfice des *Orphelins*.

LES DEUX MENAGES,

Comédie en 3 actes et en prose.

Suivie de

LA SUITE D'UN BAL MASQUÉ,

Comédie en un acte. Le spectacle sera terminé par

RECETTE POUR MARIER SA FILLE,

Folie-vaudeville en un acte.

☞ Entre la 1ère. et la 2de. pièce, Mme. ST.-CLAIR chantera le grand air du premier acte de *l'Italienne à Alger*, musique de Rossini.

POUR LE HAVRE,

Le navire **BOLIVAR**, capitaine WELSH, partira pour le port susdit, le 22 de ce mois. Il peut encore recevoir commodément quelques passagers. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

10 mai — A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR NEW YORK.

Le brick fin voilier, doublé en cuivre, **ASPASIA**, capitaine HOODLESS, n'a besoin que d'un léger fret pour compléter son chargement.—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à

10 mai — J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON,

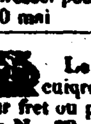

Le brick **ELVIRA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. GRACE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau No. 73, ou à

10 mai — WM. G. HEWES.

GLACES ET SORBETS.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'à commencer de dimanche, 13 du courant, on trouvera dans son établissement, connu sous le nom de *Café de Paris*, au coin des rues d'Orléans et Bourbon, des Glaces et Sorbets de première qualité, et faits par un excellent glacier. L'entrée du salon, qui est indépendant du café, est par la rue Bourbon.

10 mai—3t 3m — PAUL VIDAL.

FOIN & PATATES.—60 balles Foin et 400 barils Patates, en débarquement du brick Active, et à vendre par

10 mai — LINCOLN & GREEN.

SHALS de Crêpe de Canton, ayant droit au drawback; 7 caisses Shals en crêpe, unis et damassés, belles couleurs, assorties, reçus et à vendre par

10 mai — J. W. ZACHARIA & CO.

PEAUX SECHES.—270 peaux de bœuf, et quelques balles de Cire. à vendre par

10 mai — YORKE, MACALESTER & Co.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu J. L. Henry Ramel, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le tableau de répartition des fonds de la dite succession ne serait point homologué, et la répartition faite en conséquence.

Par ordre de la cour.

10 mai — MARTIN BLACHE, régister.

Bridge & Vose vs. John Carsterns.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi 8 juin, à midi, au Café de Hewlett, encoignure Chartres et St.-Louis, un certain Terrain et les édifices qui s'y trouvent, situés sur la rive gauche du bayou St. Jean, mesurant 129 pieds 6 pouces de face au dit bayou, sur 323 pieds 2 pouces de profondeur, saisis dans l'affaire ci-dessus.

10 mai — L. DAUNOY, marshal.

LOTERIE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES

NATCHITOCHES,

9ME. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 12 Mai.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1	LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER...........	$ 4
DEMI BILLET............	2
QUART DE BILLET.........	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES**;—demis et quarts en proportion.

7 mai — J. B. FAGET, *Directeur.*

AVIS.—Ayant acheté de Mr François Girod, le 13 de février dernier, un lot de charbon sur lequel je forme aujourd'hui des réclamations, je préviens le public que le billet que j'ai souscrit en faveur du dit F. Girod, devant échoir le 16 du courant, ne sera pas payé, à moins que le dit sieur vendeur ne consente à prendre des arrangemens avec moi.

9 mai—3 — J. R. SAILLARD.

CATHOLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. POTTER, *seul propriétaire.* S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. — F. P. DUCONGÉ.

9 mai — Seul agent pour cette ville.

BLANCHET, pharmacien, encoignure Chartres et Toulouse, offre à vendre, en gros et en détail, à des prix très-modérés, des **SANGSUES DE HONGRIE**, reçues par le navire la Zilia, de Bordeaux, ainsi que des **SERINGUES** assorties.

9 mai—3

70 BALLES Toile à drape ecrue 3-4, en debarquement et à vendre par

9 mai — LINCOLN & GREEN.

HUILE DE LIN, PEINTURES, &c.—Reçu par les navires Natchez et Hellen Mar, 20 barils Huile de Lin, 100 barillets Verdegris pur, 20 barils Esprit de Térébentine, 300 do. Blanc de Céruse, 120 caisses Vitres, 8 sur 10, 12 sur 14, 12 sur 16. A vendre par — VICTOR DAVID,

7 mai — rue de la Levée, No. 38.

CAFE, 400 sacs café de la Havane, à vendre par

8 mai — J. MAGER.

AVIS.—Tous ceux qui ont acheté à la vente publique des biens de M. François Mayronne père, sont requis de fournir leurs billets ou de payer leurs acquisitions à Théodore Seghers, notaire, No. 57, rue St. Louis, dans les dix jours conformément à la loi.

Et ceux qui ont des réclamations contre la succession du dit sieur Mayronne, sont requis de les présenter au même notaire dans le même délai. — 7 mai—5

LES soussignés ayant acheté **LE FOND DE BOULANGERIE** de M. L. M. MALLEIN, préviennent le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres, continueront à trouver dans le dit établissement, toutes qualités de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la chambre et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers.*

D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE.

7 mai—1m

NOURRICE A LOUER.—Une mulâtresse d'un lait nouveau et d'une constitution saine, garantie bon sujet. S'adresser au bureau de cette feuille.

8 mai—6

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. P. BOUGENEL a transporté son atelier de SELLERIE de la rue Conti à la rue Condé, No. 23, près la rue Ste. Anne, où comme par le passé, il fera tout ce qui dépendra de lui pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

7 mai—2m.

VENTES A L'ENCAN.

FAUBOURG WASHINGTON.

PAR HEWLETT & RASPILLER.

VENDREDI, 11 mai, si le tems le permet, à midi, il sera vendu à la bourse, **105 TERRAINS**, Situés au faubourg Washington, dont une grande partie fait face à la rue St. Ferdinand et l'autre est attenante à la propriété de la *Presse à Coton de la Levée*. La rue St. Ferdinand livrée au public seulement depuis juillet, possède déjà un nombre de jolies résidences particulières, et un plus grand nombre encore sont projetées. Ces terrains se trouvent sous l'influence immédiate des grandes améliorations progressives qui se font dans cette partie de la ville et deviendront bientôt nécessaires à ces hommes laborieux si utiles aux commerce par l'appui qu'ils prêtent aux hommes d'affaires, dans l'accomplissement des devoirs importans auxquels se vouent les intérêts du dehors.

Ces terrains seront vendus suivant un plan fait par C. F. Zimple, ingénieur civil, exposé à la Bourse.

Conditions: Toutes sommes au dessous de 150 piastres y compris, comptant; au-dessus de 150 à 300 piastres, un tiers comptant, un tiers à un an, et un tiers à deux ans: au-dessus de 300 piastres, un quart comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.—Les actes de vente seront passés pardevant C. Janin, not. pub., aux frais des acquéreurs.

Ilet No. 10, contenant 21 terrains.

Ilets Nos. 12, 13, 14 et 15, ayant le même nombre de terrains et la même division que l'ilet No. 10.

10 mai—2

PAR T. MOSSY.

LA vente du FOND DE MAGASIN de MM. Marvin, Forst & Co. commencée hier, se continuera ce matin, à 10 heures. — 10 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, lundi, 14 du courant, à midi, à la Bourse, neuf Terrains de valeur, comme suit; le No. 1 est situé à l'encoignure des rues Robertson et Bienville, et mesure 32 pieds sur 128; les Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 ont 32 pieds sur 128; le No. 7, encoignure Douane et Villeré, a 32 pieds sur 105; le No. 8, même mesure; le No. 9, a 45 pieds sur 64, comme on le verra plus amplement sur le plan déposé à la Bourse.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.

10 mai

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le jeudi 17 du courant, à 10 heures du matin, rue Royale, No. 278, entre Dumaine et St.-Philippe, le FOND DU MAGASIN du soussigné, qui part pour France, consistant en:

Bijouterie en or, Jouaillerie, Outils d'orfèvres et de bijoutiers, neufs et vieux; belles Bijoutières, baguettes en cuivre; Armoires vitrées; Glaces; Meubles et Ustensiles de ménage, &c.

NOTA. On offre de vendre à l'amiable avant le jour de la vente.

9 mai—8 — J. C. MAIROT.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 11 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, 2 balles toile à drap française 5-4 de large; 10 caisses platilles d'Allemagne; 3 do. listadoes; 3 balles Russie à drap &a.. On annoncera les conditions. — 9 mai

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 10 du courant, à 4 heures, après midi, sur la Levée vis-à-vis le poteau No. 46, il sera vendu 800 yards pierres plates à paver, première qualité de Yorkshire, débarquant du navire Home. — 9 mai.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, le samedi 12 du courant, au café de la bourse, à midi, un TERRAIN situé à l'encoignure des rues d'Amour et Mandeville, au faubourg Marigny, divisée en trois lots, conformément au plan exposé à la Bourse; sur le lot de l'encoignure se trouve une jolie maison de 7 appartemens; avec cuisine &c., louée à raison de $40 par mois.

Conditions: payable à 1, 2 et 3 ans de terme, en billets endossé à satisfaction avec hypothèque spéciale.

L'acquéreur ou les acquéreurs devront prendre la charge de payer proportionnellement au prix que leur coutera chaque lot, une rente viagère de $20 par mois, à deux personnes dont les noms et l'âge seront connus au jour de la vente. Les actes de vente seront passés par Octave de Armas, not. pub. — 8 mai—4

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, par ordre de la Cour des Preuves, le jeudi 24 du courant, à 4 heures de l'après-midi, rue Bienville, entre Bourgogne et Dauphine, divers MEUBLES DE MAISON et LINGES, appartenant à la succession de feue Marie-Joseph Chais.

Conditions: comptant. — 8 mai—4

PAR F. DUTILLET.

JEUDI, 10 mai, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu, rue St.-Pierre, No. 84, entre Royale et Bourbon, une Garniture de cheminée en cristal taillé, un Side board, un Secrétaire, une paire de Tables à dîner, Tables à cartes, une Table à dîner, Lampes d'astor en bronze, Bois-de-lits en acajou, Matelas, Candélabres plaqués, et plusieurs autres articles.

8 mai—3

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu jeudi prochain, 10 du courant, à midi, à la Bourse, l'Esclave nommé CHARLES, âgé d'environ 26 ans, excellent domestique, cuisinier, cocher et propre à tout. Les titres sont garantis, et il est exempt des vices et maladies prévus par la loi.

Les conditions seront connues au moment de la vente.

8 mai

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, il sera vendu jeudi 10 mai, à 10 heures du matin, dans son magasin rue St. Louis, une quantité de MARCHANDISES SECHES abandonnées par Pierre Dugue à ses créanciers. Conditions comptant.

Et le même jour à 4 heures de la après-midi, il sera vendu dans le magasin dudit P. Dugue, rue Bourgogne, entre Ursulines et Hôpital, une quantité de Meubles, Etagères, Comptoirs et Vitrières. &c. — 8 mai

PAR T. MOSSY.

JEUDI, 10 mai prochain, il sera vendu à midi précis, à la Bourse de Hewlett,

UNE PROPRIÉTÉ située dans le bas de la ville, connue sous le nom de la Course, attenant d'un côté à l'habitation de M. de Lery, et de l'autre à celle de M. Pandély, mesurant 3 arpents et demi de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, et ayant droit à la double concession. Cette habitation sera offerte par lots d'un demi-arpent chaque.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de terme, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. — 27 avril

COURS DE TENUE DE LIVRES.

LE soussigné annonce particulièrement aux jeunes gens, qu'il se propose d'ouvrir un *Cours de Tenue de Livres*, en français et en anglais.

De toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour, celle de BENNET, (Bennet's system of Book-Keeping) étant la plus estimée, et celle généralement adoptée par les premières maisons de commerce des Etats Unis, c'est d'après elle qu'il établira son cours, en y joignant les modifications que la pratique et une connaissance parfaite de cette branche, ont pu le mettre à même d'y faire.

Les cours auront lieu trois fois par semaine de deux jours l'un, pour chaque langue, de 6 à 8 heures du soir.

Il donne des leçons particulières chez lui et au dehors.

Langues française, anglaise, écriture, arithmétique, géographie descriptive et sphérique.

P. A. AUBERT.

8 mai—4 — Encoignure Ste. Anne et Bourgogne.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

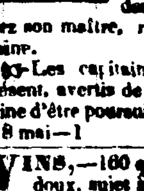

Partie marronne de chez le soussigné, le 28 du mois d'avril dernier, la mulâtresse américaine nommée JEANE, âgée de 22 à 24 ans, taille de cinq pieds 2 à 4 pouces, figure allongée, louchant un peu; elle parle anglais et français. La récompense ci dessus sera donnée à celui qui la logera dans une des geoles de l'Etat, ou la conduira chez son maître, rue Condé, entre Ste. Anne et Dumaine.

Les capitaines de navires et autres sont, par le présent, avertis de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.

8 mai—1 — GABRIEL JULIEN.

VINS,—160 quarts de barriques Vin de Malaga doux, sujet à la remise des droits, reçus par le navire Talma, à vendre par

9 mai — WM. G. HEWES, rue du Canal.